



BULLETIN D'ADHESION 2011

A retourner à :
Monsieur le Président de la Fédération Nationale des
Collectivités Territoriales pour la Culture à SAINT-ETIENNE

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M. :

Qualité :

Représentant(e) la Commune de :

Nombre d'habitants :

Adresse de la Mairie :

..... Code postal :

Site Internet :

Téléphone : Télécopie :

Déclare adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, en qualité de
MEMBRE

Nom et prénom du Maire :

Courriel@:

Nom et prénom du Maire Adjoint à la Culture :

Courriel :@

Nom et prénom du Directeur du Service Culturel :

Courriel :@

Fait à : le

Cachet et signature

TARIF DE COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE

Communes de moins de 2000 habitants	-----	84 Euros
Commune de 2.001 à 10.000 habitants	-----	189 Euros
Commune de 10.001 à 30.000 habitants	-----	473 Euros
Commune de 30.001 à 60.000 habitants	-----	770 Euros
Commune de 60.001 à 200.000 habitants	-----	1.100 Euros
Commune de 200.001 à 1.000.000 habitants	-----	1.650 Euros
Commune de 1.000.001 à 5.000.000 habitants	-----	2.970 Euros
Commune de 5.000.001 à plus habitants	-----	3.630 Euros

La présente adhésion est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, dénonçable par simple lettre recommandée, un mois minimum avant le 31 décembre de chaque année.